

TP MANAGER D'UNITE MARCHANDE
Titre de niveau 5 (équivalent bac + 2) RNCP : 32291

Prérequis : être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent (niveau IV).

➤ **Objectifs : AT 1**

- ✚ Gérer l'approvisionnement de l'UM
- ✚ Piloter l'offre produits de l'UM
- ✚ Réaliser le merchandising de l'UM
- ✚ Développer les ventes en tenant compte du parcours d'achat omnicanal

➤ **Objectifs : AT 2**

- ✚ Etablir les prévisions économiques et financières de l'UM
- ✚ Analyser les résultats économiques, financiers et bâtir les plans d'action pour atteindre les objectifs de l'UM

➤ **Objectifs : AT 3**

- ✚ Recruter et intégrer un collaborateur de l'UM
- ✚ Planifier et coordonner l'activité de l'équipe de l'UM
- ✚ Accompagner la performance individuelle
- ✚ Animer l'équipe de l'UM
- ✚ Conduire et animer un projet de l'UM

➤ **Modalités et délais d'accès :**

- ✚ Test d'entrée de connaissances générales + Test de logique,
- ✚ Entretien individuel de positionnement avec le CFA,
- ✚ Entretien d'embauche avec le responsable du recrutement
- ✚ Immersion en entreprise 1 à 2 semaines (France travail ou Mission Locale)
- ✚ Si en immersion concluante : signature du contrat d'apprentissage

➤ **Méthodes mobilisées :**

- ✚ Méthode active ou dite « de découverte »
- ✚ Méthode interrogative
- ✚ Blended Learning (hybride) ; Formation en présentiel et/ou distanciel
- ✚ Travaux dirigés, travaux de groupe, études de cas et jeux de rôle

➤ **Modalités d'évaluation :**

- ✚ Evaluation de départ / intermédiaire / finale
- ✚ Contrôle continu / QCM

Durée : 700 h en formation soit un contrat de 24 mois EN

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Rythme : 1 jour de formation par semaine
- Lieu : 317 rue du Maréchal Leclerc, bâtiment C, Porte 2, 97400 Saint-Denis

Entrée en formation possible tout au long de

Contenu :

- AT1 Développer la dynamique commerciale de l'unité marchande dans un environnement omnicanal
- AT2 Optimiser la performance économique et la rentabilité financière de l'unité marchande
- AT3 Manager l'équipe de l'unité marchande

➤ Métiers visés :

Manager d'espace commercial Manager de rayon
 Responsable magasin / de point de vente Manager de surface de vente
 Chef de rayon Responsable/animateur

- Tarif de la prestation : gratuite pour l'apprenti

Pour toute personne en situation d'handicap veuillez prendre contact avec le CFA

CFA FORM C'PRO

Situé au 317 Rue du Maréchal Leclerc Bât. C 2 97400 Saint Denis Siret : 48457145000010 code APE : 8559 B

E-mail : cfaformcpro@gmail.com ☎ : 0262 230 211

Le CFA organise une action de formation par apprentissage au sens de l'article L.6313-6 du Code du travail, en vue de préparer à l'obtention du diplôme ou titre professionnel

Intitulé et objectif de l'action : *Titre professionnel : Manager d'Unité Marchande – code : 36T31201 RNCP : 32291* Durée de l'action de formation : 700 heures

- Contenu de l'action :

Activité Type 1 : Développer la dynamique commerciale de l'unité marchande dans un environnement omnicanal :

- Gérer l'approvisionnement de l'unité marchande
 - Piloter l'offre produits de l'unité marchande
 - Réaliser le merchandising de l'unité marchande
- Développer les ventes de services et de produits de l'unité marchande en prenant en compte le parcours d'achat omnicanal

Activité Type 2 : Optimiser la performance économique et la rentabilité financière de l'unité marchande :

- Établir les prévisions économiques et financières de l'unité marchande
- Analyser les résultats économiques, financiers et bâtir les plans d'actions pour atteindre les objectifs de l'unité marchande

Activité Type 3 : Manager l'équipe de l'unité marchande :

- Recruter et intégrer un collaborateur de l'unité marchande
- Planifier et coordonner l'activité de l'équipe de l'unité marchande
- Accompagner la performance individuelle ; Animer l'équipe de l'unité marchande
 - Conduire et animer un projet de l'unité marchande

Lieu principal de la formation : Saint Denis au 317 Rue du Maréchal Leclerc Bât. C 2

- Périodes de réalisation en entreprise et en CFA :

➤ Formation 1 jour par semaine à l'exception des jours fériés : soit tous les LUNDIS ou tous les MARDIS ou tous les JEUDIS

Article 2 : Modalités de déroulement, de suivi et d'obtention du diplôme ou du titre

Modalités de déroulement : Les formations sont assurées en mixte selon la gravité du climat sanitaire liée au Covid19.

Moyens prévus : [les moyens humains et techniques ainsi que les ressources mobilisées pendant la formation théorique et pratique dans le CFA]

Equipe pédagogique :

Abdellah BENSANDOURA : Directeur des formations et référent des MUM
Sophie BERRET : Référente des sessions TP
Morgane DEROSIER : Assistante RH et Référente formation des CV et HANDICAP
Zoumdati FAKIHI : Administratif et Référente formation des EC et référente mobilité
Michael DONEDDU : référent informatique

Modalités de suivi : Accompagnement personnalisé ; Evaluations régulières des acquis en cours de formation

Modalités d'obtention du diplôme ou du titre : [présentation à examen terminal /contrôle continu

☞ A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels sur la base des éléments suivants :

- les résultats aux évaluations réalisées en cours de formation ;
- un Dossier Professionnelle (DP) qui décrit, par activité type en lien avec le titre visé, sa propre pratique professionnelle valorisant ainsi son expérience et les compétences acquises ;
- une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée appelée « Etude de cas » ;
- un entretien avec le jury.

☞ Le candidat issu d'un parcours composé de différentes périodes de formation peut obtenir le titre par capitalisation des Certificats de Compétences Professionnels constitutifs du titre.

Pour l'obtention de chaque CCP, le candidat est évalué par un binôme d'évaluateurs composé d'un professionnel et d'un formateur de la spécialité. L'évaluation est réalisée sur la base des éléments suivants :

- une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée correspondant au CCP,
- un Dossier Professionnelle (DP) qui décrit, par activité type en lien avec le titre visé, la pratique professionnelle du candidat valorisant ainsi les compétences acquises.

Chaque bloc (ou AT) peut être validé indépendamment. C'est la somme de tous qui valide le titre.

Après obtention de tous les CCP du titre visé le jury de professionnels conduit un entretien avec le candidat en vue d'attribuer le titre MUM.